

**LESLEY MARQUIS**

Responsable du pôle medico-social & démarche qualité



PRATIQUES ET COMPÉTENCES DES  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**Kit Médecins libéraux & EHPAD des  
Hauts-de-France :  
une tentative pour réduire  
l'incertitude de structures en  
constantes mutations**

Utilisez le hashtag **#SFSP2021**  
pour en discuter sur les réseaux sociaux

# Constats

---

- Retours de terrain :

- ✓ Les EHPAD ont des modes de fonctionnement disparates (structuration de l'équipe, les possibilités de soins, protocoles, conventions...) et des difficultés démographiques en médecins coordinateurs ou médecins traitants
- ✓ Crise sanitaire : des médecins renforts sont intervenus dans certains établissements sans avoir d'expériences ou de formation adéquates en gériatrie les mettant parfois en difficultés



Face à ces constats...Mobilisation de l'URPS Médecins libéraux HDF et de l'ARS HDF



# Objectifs

---

- Favoriser la bonne intégration des médecins libéraux en EHPAD que ce soit en période de crise sanitaire ou non
- Créer des outils de communication et de coordination permettant de faciliter l'intervention du médecin libéral dans l'EHPAD
- Organiser un soutien aux nouveaux médecins en EHPAD par des pairs

# Construction du KIT

- **Cerner les besoins**

- Réunions de travail avec des médecins libéraux intervenant en EHPAD, des médecins coordonnateurs d'EHPAD et l'ARS HDF
- Echanges avec les directeurs d'EHPAD

- **Attendus**

- Utilisable en période de crise sanitaire ou non
- Guide de bonnes pratiques
- Fiche d'identité « établissement »
- Fiche d'identité « médecin »
- Capsules vidéos « retour d'expérience »
- Forme: concis, attractif et rapide à lire



# Présentation du KIT

**URPS MÉDECINS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

## Fiche d'identité de l'établissement

**A L'ATTENTION DU MEDECIN LIBERAL INTERVENANT EN Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)**

Ce guide reprend l'ensemble des informations utiles pour votre intervention au sein de l'EHPAD. L'objectif étant de pouvoir organiser au mieux vos consultations et/ou missions auprès de vos patients, tout en favorisant les échanges d'informations avec l'équipe soignante de l'établissement et la direction.

**Vous retrouverez :**

|  |   |
|--|---|
| 1. Informations générales sur l'EHPAD                    | 1 |
| 2. Présentation de l'équipe                              | 4 |
| 3. Transmission et coordination avec l'équipe de l'EHPAD | 5 |
| 4. Organisation de votre venue dans l'EHPAD              | 6 |



**URPS MÉDECINS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

## KIT D'ACCOMPAGNEMENT DU MÉDECIN LIBÉRAL INTERVENANT EN EHPAD

Vous avez accepté d'intervenir dans un EHPAD, que vous soyez médecin coordonnateur, médecin traitant ou médecin renfort, ce guide a pour objectif de faciliter vos interventions au sein d'un EHPAD et de vous éclairer sur son fonctionnement, sur les missions des différents intervenants, sur votre rôle au sein de ce dernier et de vous outiller pour faciliter votre pratique/ votre intervention.

Ce document a été conçu par l'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France et financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.



**URPS MÉDECINS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

## Fiche d'identité du Médecin intervenant en EHPAD

Nous vous invitons à compléter cette fiche d'identité de médecin intervenant afin de permettre à l'équipe soignante de l'EHPAD d'organiser au mieux vos consultations et de vous mettre à disposition des éléments nécessaires pour votre intervention (résultats d'examen, lettres de consultations spécialisées, ...)

**Identité**

|  |  |
|--|--|
| Nom  |  |
| Prénom   |  |
| Numéro de téléphone au lequel l'équipe soignante peut vous joindre |  |
| Adresse mail   |  |

**Organisation de votre venue**

Fréquence de passage (x semaine)

|              |  |  |  |  |  |
|--------------|--|--|--|--|--|
| Quotidien    |  |  |  |  |  |
| Hebdomadaire |  |  |  |  |  |
| Mensuel      |  |  |  |  |  |

Lieu d'examen à privilégier pour votre patient (à cocher)

|                |  |  |
|----------------|--|--|
| Studio         |  |  |
| Chambre        |  |  |
| Salle d'examen |  |  |

Jours et heures de passage (x semaine)

|            | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
| Matin      |       |       |          |       |          |        |          |
| Midi       |       |       |          |       |          |        |          |
| Après-midi |       |       |          |       |          |        |          |
| Soirée     |       |       |          |       |          |        |          |

**Informatique**

Avez-vous besoin d'avoir accès à un ordinateur pour consulter votre logiciel métier ? (oui/non)

OUI / NON

Pratiquez-vous la télé médecine ? (oui/non)

OUI / NON

## Vidéos témoignages de médecins intervenus en en renfort dans un EHPAD

|                                  |                                |                                |                              |
|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| <p>Témoignage du Dr Couvreur</p> | <p>Témoignage du Dr Foulon</p> | <p>Témoignage du Dr Gosset</p> | <p>Témoignage du Dr Noel</p> |
|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------------|

# La fiche d'identité de l'établissement

## A remplir par l'EHPAD





### Fiche d'identité de l'établissement

**A L'ATTENTION DU MEDECIN LIBERAL INTERVENANT EN Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)**

Ce guide reprend l'ensemble des informations utiles pour votre intervention au sein de l'EHPAD. L'objectif étant de pouvoir organiser au mieux vos consultations et/ou missions auprès de vos patients, tout en favorisant les échanges d'informations avec l'équipe soignante de l'établissement et la direction.

**Vous retrouverez :**

|  |   |
|--|---|
| 1. Informations générales sur l'EHPAD                    | 1 |
| 2. Présentation de l'équipe                              | 4 |
| 3. Transmission et coordination avec l'équipe de l'EHPAD | 5 |
| 4. Organisation de votre venue dans l'EHPAD              | 6 |





### EHPAD

Nom de l'EHPAD : \_\_\_\_\_

Type d'EHPAD (public, privé non lucratif ou privé lucratif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail de la direction : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

**Informations générales**

*(Vous trouverez la liste des résidents à l'accueil, avec le numéro de leur studio/chambre)*

Capacité d'accueil de l'EHPAD : \_\_\_\_\_

Spécificités de l'EHPAD : (à cocher)

|                                      |                          |                              |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Unité protégée                       | <input type="checkbox"/> | Unité d'hébergement renforcé | <input type="checkbox"/> |
| Accueil de jour                      | <input type="checkbox"/> | Hébergement temporaire       | <input type="checkbox"/> |
| Pôle d'activités et de Soins adaptés | <input type="checkbox"/> | Autre : _____                | <input type="checkbox"/> |

**Le public accueilli** (Préciser le GIR<sup>1</sup> moyen pondéré GMP / Pathos moyen pondéré PMP de l'établissement) : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup>Le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de la grille AGGR. Les personnes évaluées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA.

### Présentation de l'équipe

|   |  |
|---|--|
| Directeur (trice) (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail)              | Médecin coordonnateur (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail, jours et horaires de présence)                      |
| Infirmier coordonnateur (IDEC) (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail) | Référent gériatrique (autre que le médecin coordonnateur de la structure) (nom, prénom, n° de téléphone, adresse mail) |
| Infirmiers (ières) (n° de téléphone, adresse mail, nombre présents)         | Aides-soignant(e)s (n° de téléphone, adresse mail, nombre présents)  |

### Ressources du territoire

|   |  |
|---|--|
| Médecin coordonnateur référent du territoire (préciser les coordonnées) | Astreinte gériatrique (préciser les coordonnées) |
|---|--|

### Organisation de votre venue dans l'EHPAD

Si possible prévenez à l'avance l'équipe soignante de la rythmicité de votre visite. En effet cela leur permettra d'organiser au mieux votre consultation, avec notamment la préparation de la mise à disposition des éléments nécessaires à votre intervention (ex : résultats d'examen, lettres de consultations spécialisées, autres...).

Lieu où vous pouvez examiner votre patient : (à cocher)  
 Chambre  Salle d'examen  Salle de vie

Matériels disponibles au sein de l'EHPAD : (à cocher)

|  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tensiomètre   | <input type="checkbox"/> Masques             |
| <input type="checkbox"/> Thermomètre   | <input type="checkbox"/> Gants               |
| <input type="checkbox"/> Stéthoscope   | <input type="checkbox"/> Gel hydroalcoolique |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ | <input type="checkbox"/> Autre : _____       |

Protocoles médicaux existants dans l'EHPAD : Oui / Non

Existence d'un chariot d'urgence ? Oui / Non

Si oui (à cocher) :  Papiers  Informatisés

Où se situent-ils ? \_\_\_\_\_

Si oui, que contient-il ? \_\_\_\_\_

Protocoles essentiels pour le médecin traitant : (lister)

• \_\_\_\_\_

• \_\_\_\_\_

• \_\_\_\_\_

Où les trouver ? \_\_\_\_\_

L'EHPAD est équipée pour effectuer des téléconsultations :  
 Oui / Non  
 Si oui, (à cocher)  
 Avec un chariot ou une mallette avec des outils biomédicaux (connectés)  
 Sur tablette  
 Sur ordinateur  
 Sur téléphone

Durant l'état d'urgence sanitaire, les téléconsultations par téléphone sont autorisées pour les patients n'ayant pas accès aux technologies numériques.



## On y retrouve :

- Informations générales sur l'EHPAD
- Présentation de l'équipe
- Mode de transmission d'informations et coordination avec l'équipe de l'EHPAD
- L'organisation de la venue du médecin traitant

# La fiche d'identité du médecin intervenant

## A remplir par le médecin

### On y retrouve :

- Son identité
- L'organisation de sa venue
- Sa possibilité ou non d'effectuer des téléconsultations

**urps** MÉDECINS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE  
ORDRE DES MÉDECINS LIBÉRAUX  
HAUTS-DE-FRANCE

**ars** Agence Régionale de Santé  
Hauts-de-France

### Fiche d'identité du Médecin intervenant en EHPAD

Nous vous invitons à compléter cette fiche d'identité «médecin intervenant» afin de permettre à l'équipe soignante de l'EHPAD d'organiser au mieux vos consultations et de vous mettre à disposition des éléments nécessaires pour votre intervention (résultats d'examen, lettres de consultations spécialisées, ...)

#### Identité

|   |  |
|---|--|
| Nom   |  |
| Prénom  |  |
| Numéro de téléphone sur lequel l'équipe soignante peut vous joindre : |  |
| Adresse mail  |  |

#### Organisation de votre venue

Fréquence de passage (à cocher)

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Quotidien    | <input type="checkbox"/> |
| Hebdomadaire | <input type="checkbox"/> |
| Mensuel      | <input type="checkbox"/> |

Lieu d'examen à privilégier pour votre patient (à cocher)

|                |                          |
|----------------|--------------------------|
| Studio         | <input type="checkbox"/> |
| Chambre        | <input type="checkbox"/> |
| Salle d'examen | <input type="checkbox"/> |

Jours et heures de passage (à cocher)

|            | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Matin      |       |       |          |       |          |        |
| Midi       |       |       |          |       |          |        |
| Après-midi |       |       |          |       |          |        |
| Soirée     |       |       |          |       |          |        |

#### Informatique

Avez-vous besoin d'avoir accès à un ordinateur pour consulter votre logiciel métier ? (entourer)  
OUI / NON

Pratiquez-vous la téléconsultation ? (entourer)  
OUI / NON

# Guide de bonnes pratiques

## A destination de l'ensemble des médecins intervenant en EHPAD



### KIT D'ACCOMPAGNEMENT DU MÉDECIN LIBÉRAL INTERVENANT EN EHPAD

Vous avez accepté d'intervenir dans un EHPAD, que vous soyez médecin coordonnateur, médecin traitant ou médecin renfort, ce guide a pour objectif de faciliter vos interventions au sein d'un EHPAD et de vous éclairer sur son fonctionnement, sur les missions de différents intervenants, sur votre rôle au sein de ce dernier et de vous outiller pour faciliter votre pratique/ votre intervention.

Ce document a été conçu par l'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France et financé par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.



### I. Missions du médecin intervenant en EHPAD

#### 1. Le médecin coordonnateur en EHPAD

Vous trouverez ci-contre le témoignage d'un médecin coordonnateur illustrant les missions détaillées ci-après:



**Ses missions principales**

Le médecin coordonnateur en EHPAD participe à l'élaboration et au suivi du projet de soins de l'établissement, de l'évaluation médicale d'entrée des résidents et de l'animation de l'équipe soignante. Il n'est pas le médecin traitant des résidents traitant qui s'occupe du suivi médical individuel du résident, le médecin coordonnateur assure la qualité de la prise en charge médicale globale des résidents.

**Ses missions sont au nombre de 14 :**

- 1) Il élabore, avec le concours de l'équipe soignante, le projet global de soins s'intégrant dans le projet d'établissement, et coordonne et évalue sa mise en œuvre.
- 2) Il donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'établissement.
- 3) Il précise la commission de coordination générale chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels sanitaires et sociaux au sein de l'établissement.
- 4) Il évalue et valide l'état de dépendance des résidents et leurs besoins en soins requis à l'aide des référentiels spécifiques (ACSGR, PATHCO).
- 5) Il veille à l'application des bonnes pratiques générales, et compris en cas de risques sanitaires exceptionnels, formule toute recommandation utile dans ce domaine et contribue à l'évaluation de la qualité des soins.
- 6) Il contribue auprès des professionnels de santé exerçant dans l'établissement à la bonne adaptation aux impératifs généraux des prescriptions de médicaments, des produits et prestations. Il élabore une liste, par classes de médicaments à utiliser préférentiellement, en collaboration avec les médecins traitants des résidents, et, le cas échéant, avec le pharmacien chargé de la gestion de la pharmacie à usage intérieur ou le pharmacien de la P.U.I. (Pharmacie à Usage Intérieur).
- 7) Il donne un avis sur le contenu et participe à la mise en œuvre de la ou des conventions conclues entre l'EHPAD et les établissements de santé au titre de la continuité des soins ainsi que sur le contenu et la mise en place, dans l'établissement, d'une organisation adaptée en cas de risques exceptionnels.
- 8) Il contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé exerçant dans l'établissement.
- 9) Il élabore un dossier type de soins.

**MISSION TRANSVERSALE : LA BIENTRAITANCE**

Le médecin coordonnateur peut intervenir pour sensibiliser et former les professionnels de la structure sur le thème de la Bienveillance. La Bienveillance a été définie par l'ANESM (Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux) comme « une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager dans le respect de ses choix et dans l'adaptation la plus juste à ses besoins ». La bienveillance est un projet collectif et transversal qui doit impliquer tous les professionnels soignants, administratifs et logistiques en lien avec les usagers. Le médecin coordonnateur est vigilant aux signes évocateurs de maltraitance. Il peut avoir pour rôle de communiquer sur le sujet afin de développer la bienveillance au sein de la structure par des actions de sensibilisations aux bonnes pratiques de prise en charge des résidents.

Source: URPS 660 du 17 mai 2005 et n° 2005-547 du 11 et 2007 Doc 0023-714 du 3 juillet 2019. La bienveillance est définie et expliquée dans le site de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France: <https://www.ars-hauts-de-france.fr/la-bienveillance-entre-le-personnel-aggere-vivre-en-EHPAD-et-le-rol-du-medecin-coordonnateur>. Reproduction de médecins libéraux en Hautes-Normandie, 2017 <http://www.medecinslibérauxhautesnormandie.fr>

### II. Organisation et coordination

Vous pourrez être amené à intervenir dans différents types d'EHPAD : EHPAD public, privé à but lucratif ou privé à but non lucratif.

**Le statut d'un EHPAD est défini selon son organisme gestionnaire. Un EHPAD public est un établissement rattaché à un Centre Hospitalier, à un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou à une structure publique. L'EHPAD privé à but non lucratif est géré par une fondation ou une association soumise loi 1901. Une structure privée à but non lucratif dépend d'un organisme privé, par exemple : une mutuelle, une caisse de retraite ou un groupe hôtelier.**

#### 1. Organisation de la venue du médecin traitant

Il relève du personnel de l'EHPAD de faire de son mieux pour que le patient soit disponible lors du passage du médecin traitant et de s'assurer que le patient très dépendant soit en chambre, à ce moment-là afin de faciliter l'examen. Pour cela, il est indispensable que le médecin traitant ait prévu en amont du créneau horaire de son passage ou de la rythmicité de sa venue à l'EHPAD.

**Pour cela, vous pouvez compléter la Fiche « Identité médecin » disponible dans la boîte à outils.**




L'usage du téléphone est privilégié pour avoir des contacts directs avec les médecins traitants extérieurs à l'EHPAD. Le médecin traitant ne doit pas hésiter à signaler ces horaires de visite auprès de l'EHPAD afin de faciliter la préparation de sa venue.

La présence d'une infirmière ou d'une aide-soignante lors de l'examen est souhaitable afin de faciliter la consultation du patient. L'ensemble des documents relatifs au patient (dossier, carte vitale...) doivent être accessibles et à disposition du médecin traitant.

#### 2. Entre les différents professionnels intervenant en EHPAD

Le médecin coordonnateur réalise des prescriptions médicales pour les résidents en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux ainsi que lors de la survenue de risques exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins. Les médecins traitants des résidents concernés sont, dans tous les cas, informés des prescriptions réalisées.

Le médecin traitant pourra fournir au médecin coordonnateur tout élément nécessaire à ses missions de coordination dans l'EHPAD favorisant ainsi l'élaboration du projet de soins des résidents. Le médecin coordonnateur sera également amené à établir un lien avec différents acteurs externes (établissements de santé, référents gérontiques, SSR, équipe de soins palliatifs, ...).

**CRISE Santé** : En période de crise, l'information sur la venue du médecin est essentielle et s'inscrit dans le cadre du respect des mesures barrières. Le médecin pourra aussi proposer de réaliser des téléconsultations.

### V. Vaccination en EHPAD

#### Grippe



Une épidémie de grippe peut avoir des conséquences graves compte tenu de la fragilité des résidents âgés. En France, la campagne de vaccination contre la grippe a lieu tous les ans entre octobre et janvier. Cette campagne cible toute la population mais particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, plus fragiles, pour lesquelles les conséquences de la grippe peuvent être graves. Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, le vaccin est pris en charge en totalité par l'Assurance maladie.

Dans les EHPAD, une campagne de vaccination des résidents est organisée par l'établissement en lien avec les médecins traitants des résidents. Les professionnels des EHPAD doivent suivre un certain nombre de protocoles dans l'exercice quotidien de leur métier : protocole d'hygiène, protocole du circuit des déchets, protocole de nettoyage et de désinfection des locaux et des chambres.

**C'est le médecin coordonnateur de l'EHPAD, et le référent grippe s'il a été désigné, qui veillent à la bonne connaissance de ces protocoles par les équipes soignantes.**

Certains protocoles concernent plus particulièrement la conduite à tenir en cas d'apparition de cas de grippe : protocole de procédure d'hospitalisation et de retour en établissement, protocole définissant le circuit des prélèvements à analyser lors des premiers cas de grippe.

Par ailleurs, le directeur élabore avec son équipe un plan de continuité de l'activité en cas d'épidémie. Il s'agit d'un plan pour faire face à la crise en minimisant au maximum son retentissement sur le fonctionnement de l'EHPAD.

Pour y faire face, l'établissement dispose normalement d'un plan de continuité de l'activité en cas d'épidémie. Il s'agit d'un plan pour faire face à la crise tout en permettant d'assurer la continuité de la vie de l'EHPAD. Grâce à ce plan, l'établissement va :

- Réorganiser le travail et prioriser les tâches
- Assurer l'isolement des résidents grippés
- Retarder les admissions

L'établissement va aussi demander la collaboration des familles et des intervenants extérieurs qui sont amenés à s'y rendre.

**En cas de crise sanitaire : exemple de la Covid-19**

Un portfolio « Vaccination anti-COVID » à destination des médecins et infirmiers a été créé par le Ministère des solidarités et de la santé. Vous y retrouverez des fiches techniques contenant toutes les informations sur la vaccination.

Fiche :

1. Information à destination des résidents en établissement pour personnes âgées et leurs familles
2. Recueil du consentement
3. Parcours vaccinal simplifié dans les centres de vaccin Cominarty®
4. Préparation et modalités d'injection du vaccin Cominarty®
5. Préparation et modalités d'injection du vaccin covid-19 vaccine Moderna®
6. Conduite à tenir en cas d'anaphylaxie
7. Check-list USLD/ EHPAD soignants et étape de lancement des vaccinations
8. Mise au point responsabilité
9. Identification électronique pour vaccin Covid
10. Mention d'information RGPD - si vaccin Covid

Ce portfolio est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à vous rendre directement sur : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/portfeuille\\_vaccination\\_anticoVID\\_professionnels\\_de\\_sante.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/portfeuille_vaccination_anticoVID_professionnels_de_sante.pdf)

## On y retrouve :

- Les missions du médecin intervenant en EHPAD avec vidéos « témoignage »
- L'organisation et la coordination au sein d'un EHPAD
- L'éthique en EHPAD
- Les ressources territoriales qui peuvent être sollicitées
- La vaccination en EHPAD
- Une boîte à outils

# Diffusion du KIT en région Hauts-de-France

- Auprès de l'ensemble des médecins libéraux de la région:

✓ Le kit a fait l'objet d'une communication dans le cadre de la newsletter de l'URPS Médecins Libéraux HDF

(550 clics sur la page internet, temps de consultation sur le site : 3mins. )

- Auprès de l'ensemble des établissements et filières gériatriques de la région:

✓ Le kit a fait l'objet d'une communication par mail auprès de l'ensemble des EHPAD et filières gériatriques de la région – par l'ARS HDF (soit 595 mails envoyés).



## Information coronavirus n°122 Mise à jour du 24/04/2021

### Sortie du kit EHPAD Hauts-de-France pour les médecins généralistes intervenant en EHPAD (Source : URPS Médecins et ARS)

Les effets de la campagne vaccinale se font déjà ressentir au sein des EHPAD, une baisse significative de la mortalité est constatée au sein des établissements. Trois mois après le début de cette dernière, la majorité des résidents ont reçu un schéma vaccinal complet. Dans ce contexte sanitaire, les besoins en renfort médical diminuent et un assouplissement des restrictions laissent penser à un avenir plus serein. Fort d'une alliance entre vous et les EHPAD durant la crise sanitaire, l'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France – soutenue par l'ARS – s'est appuyée sur votre vécu et vos retours de terrain (médecins libéraux coordonnateurs ou renforts) pour réaliser un outil utile pour vous : le **KIT EHPAD Hauts-de-France**

**N'hésitez pas à le demander !** Ce kit comprend :

# Discussion et perspectives

- Suite à sa diffusion, il convient de pouvoir **mesurer son utilisation** par les médecins libéraux et les établissements
- Une **nouvelle communication** est prévue sur la fin d'année : newsletter de l'URPS Médecins, mails par l'ARS, participation à des journées territoriales en région pour les EHPAD, organisation d'un webinaire à échelle régionale...

## Un dispositif complémentaire...

Un pool de médecins coordonnateurs d'EHPAD expérimentés se met actuellement en place en région.

L'objectif de ce dernier est de pouvoir effectuer un Tutorat des médecins libéraux intervenant en EHPAD qui souhaiteraient avoir un accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire ou non

# Merci pour votre attention!

---

Contact : Lesley Marquis, responsable du pôle médico-social& démarche qualité

03 20 14 94 59 – [lesley.marquis@urpsml-hdf.fr](mailto:lesley.marquis@urpsml-hdf.fr)